

## une organisation nécessaire

Lorsqu'en 1972 les forces de droite firent tout ce qui était en leur pouvoir pour affaiblir et diminuer la CSN (la CSD, les fonctionnaires, l'Alcan, l'emprisonnement des présidents), nombreux furent les haut-parleurs du pouvoir qui s'empressèrent de crier à la mort de notre centrale, "trop politique", "manipulée par des éléments gauchistes...". A cette époque, la perte d'adhérents s'était révélée un coup assez rude et du simple point de vue financier le mouvement a mis plus de quatre ans à s'en remettre. Mais la vraie réponse, la seule réponse valable à toutes ces attaques anti-syndicales dont fut et dont la CSN est toujours la cible, plus que tout autre mouvement ouvrier au Québec, la seule réponse ne pouvait venir que des travailleurs eux-mêmes.

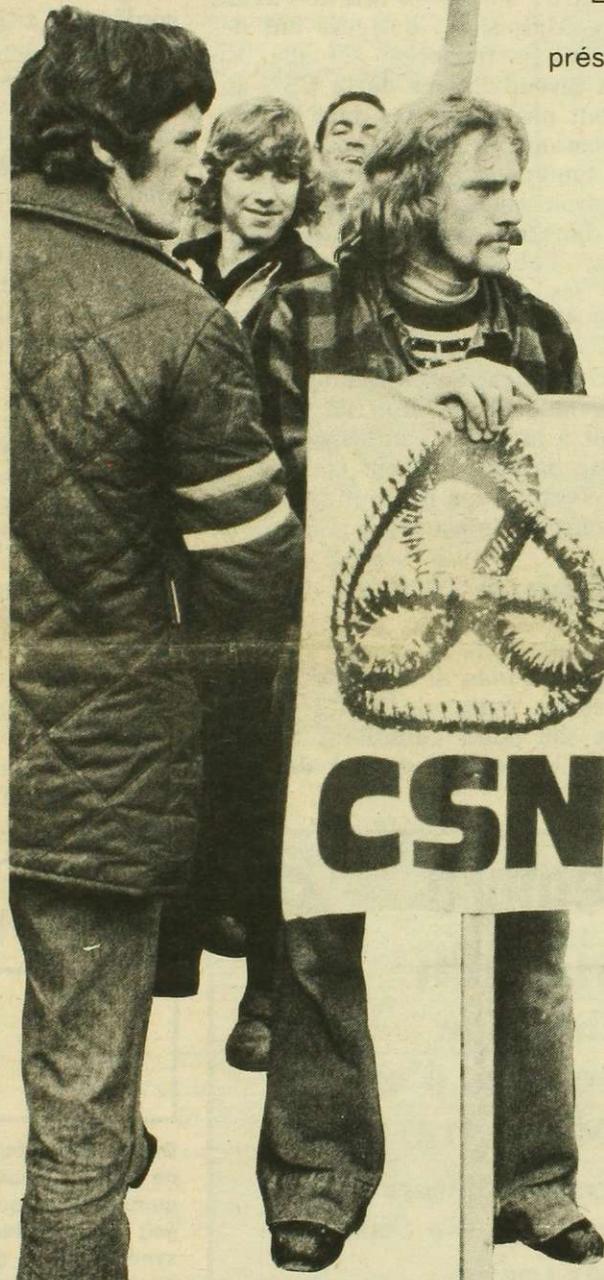
Or l'adhésion de nouveaux membres à la CSN n'a jamais été aussi grande, aussi massive. Ce qui prouve que les travailleurs savent reconnaître une organisation syndicale honnête, qui défend sans cesse les intérêts des travailleurs. Ce qui tendrait à prouver également que les travailleurs ne se laissent pas embarquer par les éditorialistes du pouvoir ni ne fréquentent les mêmes endroits que ceux qui calomnient notre mouvement, les politiciens, les exploités, ou les propriétaires de journaux.

**Les syndiqués CSN sont fortement invités à inciter leurs frères, cousins, amis, voisins travailleurs de la construction à adhérer, durant la semaine du 6 au 11 novembre, à la CSN-construction, à des syndicats démocratiques et autonomes.**

**POUR UN MEILLEUR DÉCRET: LA CSN-CONSTRUCTION**

## 1,300 nouveaux membres en une semaine

# ÇA RENTRE FORT A LA CSN



En une seule semaine, la première d'octobre, plus de 1,300 travailleurs ont adhéré à la CSN, témoignant ainsi de la vigueur que connaît présentement notre mouvement, vigueur qui n'a d'égale que la crainte des patrons et des syndicats d'affaire devant le syndicalisme. D'ailleurs, parler de 1,300 adhésions n'est même pas exact. Ces revendicatif et démocratique que pratiquent les syndiqués CSN. Ces chiffres sont conservateurs car ils ne tiennent nullement compte des données de la plus grande campagne d'organisation qui avait lieu à ce moment-là à la CSN, soit celle du secteur public. Et que celle de la construction est pour bientôt, dans les jours qui viennent et que là aussi les espoirs de la CSN-construction, s'ils ne sont pas au monopole, n'en sont pas moins réels.

## dans le secteur privé

C'est en effet dans le secteur privé que la CSN est allée chercher ces nouveaux membres: dans la forêt sur la Côte-Nord, dans l'hôtellerie à Montréal et dans la métallurgie à Sorel.

Sur la Côte-Nord, il s'agit des 400 travailleurs forestiers — qui seront bientôt 600 — de la ITT-RAYONNIER DE Port-Cartier. Ils ont quitté le syndicat canadien des travailleurs du papier (local 1096) pour rejoindre les rangs de la CSN, où se retrouvent maintenant plus de 4,000 travailleurs forestiers.

A Montréal, ce sont les 350 travailleurs de l'hôtel Méridien qui ont choisi la CSN par vote, lequel mettait d'ailleurs fin à une campagne de syndicalisation qui durait depuis plus de deux ans. Ces travailleurs, représentés auparavant par l'union internationale des employés d'hôtels (local 31), un syndicat tout ce qu'il y a de pourri, étaient également sollicités par une autre union américaine, celle des Teamsters, la plus grosse union de boutique au monde avec plus de 2,000,000 de membres à travers le Canada et les Etats-Unis.

Enfin à Sorel, ce sont les 350 travailleurs d'Atlas Steel qui ont quitté les Métallos (FTQ) pour passer à la CSN. Ce sont les travailleurs eux-mêmes, à l'intérieur de l'usine, qui se sont chargés du changement d'allégeance.

## dans le secteur public

Le mois d'octobre, ce fut le mois de l'organisation, dans le secteur public, le délai légal de maraudage. Malgré le fait que cette période de maraudage ne devait se dérouler que le printemps prochain, c'est avec vigueur que les militants CSN ont entrepris en octobre d'expliquer que dans le secteur public, la CSN, c'est une force collective, la force sur laquelle il faut compter.

A la mi-octobre, déjà, plus de 1,000 nouveaux membres avaient adhéré à la CSN, essentiellement à la FAS, venant principalement du local 298 de l'union internationale des employés de service (FTQ) et de la CSD. Des travailleurs de centres d'accueil, de centre de réadaptation, de foyers, de résidences, de buanderie, des infirmières auxiliaires. Il y a de plus de très grandes possibilités pour que de 3,000 à 4,000 autres travailleurs des affaires sociales rejoignent les rangs de la CSN d'ici la fin d'octobre. Dans ces cibles, deux gros hôpitaux de Montréal syndiqués au 298 et deux instituts syndiqués à la CSD. Et pendant ce temps, la CSD qui tentait de sortir de la CSN de l'hôpital Laflèche, de Grand-Mère, s'est fait retourner par un vote de 93% après que les travailleurs eurent constaté les avantages de la convention collective de la FAS-CSN et la plus grande force de notre organisation dans les affaires sociales: plus de 70,000 membres contre 1,400 à la CSD.

## dans la construction

La traditionnelle campagne d'adhésion syndicale dans la construction aura lieu cette année du 6 au 11 novembre. Une particularité, cependant: n'iront voter que les travailleurs qui voudront changer d'allégeance syndicale, les autres demeurant dans leur syndicat actuel. Si des prévisions sont toujours difficiles en de pareilles circonstances, les responsables de la CSN-construction, qui entendent lutter pour un meilleur décret, sont convaincus qu'ils auront dépassé les 35,000 membres actuels à la fin de la campagne. Déjà, d'ailleurs, le mouvement de migration est commencé puisqu'un vice-président du Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ) et membre du local 791 (opérateurs de machinerie lourde), Robert Forcier, est passé à la CSN et se dit assuré d'amener 2,000 membres avec lui.

# le travail

octobre 1978

## la commission parlementaire sur la commonwealth plywood page 3

Continuant de siéger à Québec, la commission parlementaire est en train d'identifier, lentement mais sûrement, les vrais responsables du pourrissement de ce conflit qui ne sont nul autres que Caine et Thériault eux-mêmes, comme le déclare la CSN depuis plus d'un an maintenant.

## les travailleurs de la construction et la Baie James pages 4 et 5

La Baie James, c'est peut-être le projet du siècle pour les entrepreneurs et les fournisseurs de béton et d'acier, mais pour les travailleurs qui construisent là-bas, c'est peu reluisant tant du point de vue de la sécurité que des conditions de vie.

## la grande crise pages 6 et 7

La crise des années '30 n'a connu son dénouement qu'avec la guerre de 1939. La crise actuelle lui ressemble-t-elle? Comment vivaient les travailleurs durant cette première grande crise du capitalisme? Une entrevue avec Philippe Girard, militant CSN dans les années '30.

Le Travail est l'organe officiel de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN). Publié mensuellement, son rôle est de diffuser à travers le mouvement les politiques mises de l'avant par les diverses instances de la centrale et de refléter le plus fidèlement possible la vie des organismes et des syndicats membres.

**Direction:** Michel Rioux, service de l'information de la CSN.

**Responsable:** Jacques Gauthier.

**Rédaction:** Jacques Gauthier, Guy Ferland, Clément Gaumont, Michel Rioux, Henri Jalbert, Guy Rochette et toutes les personnes dont les noms apparaissent en fin d'articles.

**Photographie:** Jean-Claude Champagne, Pierre Gauvin-Evrard et Guy Turcot.

Le journal Le Travail n'est pas responsable des textes qui lui sont envoyés pour publication. Le responsable ainsi que la direction se réservent le droit de publier ou non ces textes, selon les besoins. Il est également compris que les textes peuvent être réécrits ou plus simplement servir de base à un nouveau texte.

La reproduction et l'utilisation de textes publiés est non seulement permise mais encouragée.



Lithographié par Journal Offset Inc.  
254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent

## le dernier conseil confédéral LES SUITES DU CONGRÈS DE JUIN

Siégeant à Québec durant quatre jours, du 4 au 7 octobre dernier, les délégués au Conseil confédéral, le premier à suivre le congrès, ont défini et adopté plusieurs positions portant sur des sujets des plus importants.

Parmi ces derniers, il faut souligner la sécurité-santé, la question nationale, le partage des subventions à l'éducation, l'âge de la retraite.

### SECURITE-SANTE

Ayant pris connaissance du projet de livre blanc sur la santé et la sécurité au travail mis de l'avant par le ministre Pierre Marois, les délégués ont décidé de le rejeter dans sa rédaction actuelle. En effet, les principales revendications de la CSN sur cette question ne sont pas satisfaites dans ce projet. De ces revendications, il faut rappeler celles portant sur le droit syndical d'enquêter en l'absence des patrons; le droit collectif et individuel de cesser tout travail dans des conditions dangereuses, sans pénalités; l'obligation pour les employeurs d'éliminer les dangers à leurs sources plutôt que de tenter d'en réduire les effets en forçant les travailleurs à porter des appareils protecteurs; le droit à l'information, en particulier à celle touchant son dossier médical; le droit au médecin de son choix; le droit à la pleine compensation sur la base du diagnostic de son médecin traitant; le droit de rencontrer l'employeur en tout temps; le droit de poursuivre l'employeur au civil.

### LA QUESTION NATIONALE

Poursuivant l'étude commencée au dernier congrès, les délégués ont adopté un plan de consultation des syndicats sur la question nationale. Cette consultation doit atteindre son point culminant en mai prochain au cours d'un congrès spécial de trois jours.

Entreprise dès cet automne, cette consultation commencera par la réunion des dirigeants syndicaux de chaque région, qui organiseront ensuite le débat dans chaque syndicat.

L'analyse présentée au congrès de juin doit constituer la base de la consultation: la lutte contre l'oppression nationale doit, pour les travailleurs, être une occasion d'élargir les droits et les libertés, une occasion de préciser le projet de société qu'ils veulent bâtir, et une étape qui les rapprochera de cette société.

### LES SUBVENTIONS A L'EDUCATION

Le partage des subvention gouvernementales accordées au titre du financement public de l'éducation syndicale a été déterminé; la CSN gardera 35 pour cent, les conseils centraux retireront 42 pour cent et les fédérations 23 pour cent du montant global. Pour l'année 1978-1979, la subvention fédérale s'établit à \$173,000. Le montant de la subvention provinciale n'est pas encore connu.

C'est un comité du Conseil confédéral qui a recommandé un tel partage, après avoir évalué les besoins de formation dans la CSN de même que le coût des sessions déjà prévues.

### L'AGE DE LA RETRAITE

Le Conseil confédéral a adopté l'idée de la retraite progressive, qui pourrait être prise entre 55 et 70 ans, ce qui implique des revendications visant à diminuer la durée et la charge de travail des pré-retraités, et à leur assurer le même revenu. La CSN croit qu'aucune loi ne devrait forcer quelqu'un ne le désirant pas à prendre sa retraite à un âge déterminé, mais que le droit aux prestations devrait être acquis à compter de 65 ans, tant dans le régime public que dans les régimes supplémentaires privés. La CSN réclame aussi que les prestations du régime public continuent d'être universelles, c'est-à-dire versées à tous les retraités.

## 1er novembre manifestation



### contre le chômage et les fermetures d'usines pour le droit au travail

**appui spécial aux travailleurs  
de Dupuis Frères et de Fry Cadbury**

**19 h: départ du Parc Laurier**

**21 h: soirée de solidarité au Centre Paul-Sauvé**

# agenda

### NOVEMBRE

2-3 comité de coordination de la FESP  
6-7-8 conseil fédéral de la FESP  
6-10 conseil fédéral de la FAS  
9-10 réunion du comité d'orientation de la CSN  
14-15 bureau confédéral de la CSN  
13-17 session de formation sur l'organisation

16-17-18 réunion générale du CCNSP  
18-19 session de formation de la FNEQ sur les Livres Blancs sur la culture et les collèges du Québec  
19-23 conseil fédéral de la FAS  
20-25 conseil confédéral de la CMT  
21 assemblée générale du conseil central de Sorel

23 réunion d'équipe FPSCQ  
24 exécutif FPSCQ  
24 réunion générale du CCNSP  
27-30 conseil fédéral FAS

### DECEMBRE

4 comité de liaison du CCNSP  
7-8-9 réunion générale du CCNSP  
8-9 congrès du conseil central de St-Jean

service de l'information (514) 286-2155 1001 St-Denis, Montréal H2X 3J1

## nouvelles csn

NUMERO 2 le 14 septembre 1978

CSN  
Chaque semaine  
Théâtre Tricolore  
Clubs locaux  
Montréal

Depuis le début septembre, le service de l'information de la CSN publie à chaque semaine un petit journal de quatre pages qui s'adresse à la structure du mouvement, soit les président, secrétaire et trésorier de chaque syndicat ainsi qu'aux employés du mouvement. Cependant, la distribution actuelle par la poste est loin d'être satisfaisante.

# le conflit de la Commonwealth Plywood en commission parlementaire

## LES VRAIS COUPABLES: CAINE ET THÉRIAULT

C'est devant les députés assemblés à la Commission parlementaire du Travail et de la main d'oeuvre que se sont déroulés les plus récents épisodes de la longue lutte des travailleurs de la Commonwealth Plywood.

Un an après le déclenchement de ce conflit qui repose sur le droit fondamental d'association et de négociation, la Commission parlementaire convoquée par le ministre du travail commençait à entendre les principaux acteurs de ce drame dont les victimes sont des travailleurs, hommes et femmes, qui n'ont rien voulu d'autre que de défendre des droits pourtant reconnus.

### La mauvaise foi du côté de la compagnie

Le 26 septembre, première journée des comparutions devant la Commission, seuls les auteurs du Conseil de médiation nommés au printemps par le ministre et les représentants de la CSN convoqués par le ministre ont pu être entendus.

Interrogés par les députés, les deux auteurs du rapport, le sous-ministre Yvan Blain et le directeur du service de la conciliation Raymond Désilets ont expliqué leur rapport et ont fait état, en particulier, de la réception dont il avait fait l'objet chez les travailleurs et chez la compagnie. Les syndiqués l'ont accepté et William Caine l'a rejeté, prétextant qu'il s'agissait dans ce conflit d'une lutte intersyndicale.

Pendant ce temps, le ministre Johnson s'est employé à démontrer que la mauvaise foi se trouvait surtout du côté de la compagnie Commonwealth Plywood. Ce qui a provoqué la colère de l'avocat de William Caine, Me Philippe Casgrain, qui s'est écrié: "C'est un tribunal populaire ici!"

Du côté de la CSN, seules les personnes convoquées ont pu s'exprimer devant la Commission, ce qui a empêché le président Norbert Rodrigue de livrer le point de vue de la centrale.

Le président du syndicat Gérard Gagné, malgré les questions-pièges et les embûches tendues par les députés de l'opposition, en particulier celles du libéral Claude Forget, a témoigné durant deux heures, s'attirant la sympathie de la majorité de l'assistance et des observateurs par ses réponses pleines de bon sens et sa description de la réalité vécue à l'usine avant l'arrivée du syndicat CSN.

C'est Marcel Pepin, qui avait représenté le syndicat auprès du Conseil de médiation, qui a défendu les positions de la centrale. Il a exhorté le ministre du travail à prendre les moyens nécessaires pour que s'appliquent les conclusions du Conseil de

médiation. "Mister Caine, ses avocats et Donat Thériault se sont suffisamment moqués du ministre et du ministère du travail", a-t-il dit.

### Des fausses cartes CSN

La seconde journée d'audience, le 4 octobre, a été entièrement consacrée au représentant de l'Union internationale des rembourreurs, Donat Thériault. Pressé de questions par tous les partis politiques, y compris les libéraux qui n'ont pas osé ce jour-là afficher trop ouvertement leurs sympathies à la cause de Com-

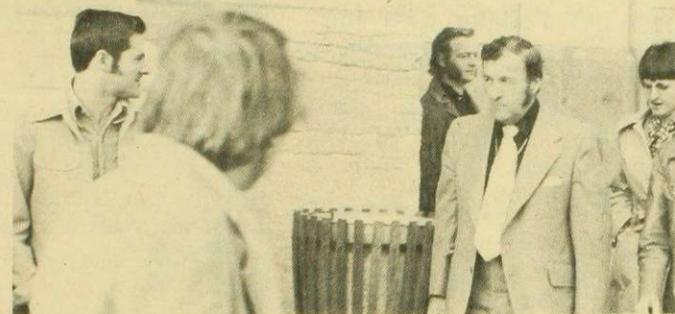
monwealth Plywood, ce dernier avouait carrément avoir fabriqué de fausses cartes de membres portant le nom de la CSN. La secrétaire du syndicat scab, Hélène Grignon, admettait de son côté recevoir les cotisations syndicales prélevées par la compagnie sous forme d'un chèque fait au nom de la CSN. Elle endosse ce chèque et le remet à... Donat Thériault.

### La suite au 19 octobre

A la fin de la journée, le député ministériel Guy Bisailon, qui commencera son interrogatoire à la prochaine

séance de la Commission, a averti Donat Thériault en ces termes: "Je dois vous avertir dès maintenant que je suis assez étranger au type de syndicalisme que vous pratiquez; préparez-vous à répondre à des questions très précises".

Cette troisième journée se tient le 19 octobre. Il faut croire que comme pour les deux premières journées, un représentant attentif d'une grande organisation patronale, l'Association des manufacturiers canadiens, sera présent dans la salle. Mister Caine n'est pas seul...



Donat Thériault et ses acolytes Grignon et Lévesque arrivent à la commission parlementaire sous l'oeil des grévistes.



Caine arrive à son tour.



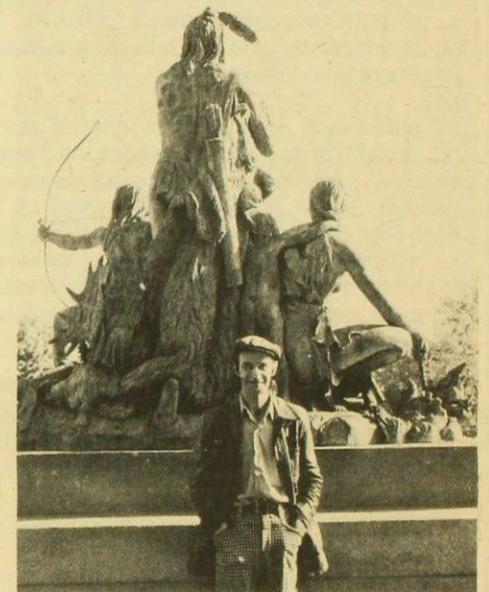
Le président du syndicat CSN, Gérard Gagné, donne le point de vue des travailleurs de la Plywood.



Le représentant de l'Association canadienne des manufacturiers est un auditeur attentif.



La table des députés. P.-M. Johnson consulte.



## le congrès du conseil central de Québec PAS DE SYNDICALISME DE COMBAT SANS SYNDICALISME DE MASSE

La préoccupation d'enraciner davantage les orientations de la CSN dans les syndicats locaux a marqué le congrès du conseil central de Québec, qui s'est tenu du 26 au 29 septembre. Dans son rapport, le président Joseph Giguère a précisé le sens du syndicalisme de combat, qui exige des militants la capacité de développer de larges appuis aux orientations de la centrale, tant chez les membres que chez l'ensemble des travailleurs. Les orientations de la CSN correspondent certes aux aspirations des travailleurs, car sinon elle serait vite marginalisée; mais le rôle des militants est de transformer ces aspirations en action de masse.

### On se bat pour gagner

"Ce n'est pas par hasard que la CSN parle de syndicalisme de combat, car il s'agit véritablement d'un combat, plus précisément d'une lutte à finir, lit-on dans le rapport du président. Mais un syndicalisme de combat ne veut pas dire un syndicalisme 'baveux' qui s'énerve au moindre fait divers, qui prononce toutes sortes de bravades auxquelles il ne donne pas suite, qui affronte n'importe quand, n'importe

où, n'importe comment, et qui se fait planter plus souvent qu'autrement. Ce n'est pas du syndicalisme de petit groupe. Ce n'est pas du 'jusqu'au-boutisme' à tout prix. On ne se bat pas par romantisme, pour la beauté de la bataille. On se bat pour gagner. Et pour gagner dans le système actuel, il faut être nombreux. On n'a pas le droit de mener une stratégie perdante, nous rappelait l'exécutif de la CSN dans son rapport au congrès de juin dernier. Pratiquer un authentique syndicalisme de combat, c'est viser constamment l'élargissement de nos appuis. L'idée d'un syndicalisme de combat ne va pas sans celle d'un syndicalisme de masse."

### Développer la solidarité

C'est d'abord en développant la vie militante dans les syndicats locaux que le conseil central de Québec entend élargir les appuis aux orientations du mouvement. C'est aussi en brisant l'isolement des syndicats entre eux, et en prenant en charge le sort de l'ensemble des travailleurs.

"L'isolement, la compétition, la division

qui existent dans le camp des travailleurs, c'est ça qui explique fondamentalement la force des patrons, c'est ça qui permet à l'exploitation de continuer, c'est ça qui fait que chaque jour chaque heure, partout sur les milieux de travail, des travailleurs se laissent dominer, humilier (...). Il faut le dire, le proclamer partout, à temps et à contretemps: les travailleurs n'ont pas d'autre avenir que dans la solidarité. A chaque fois qu'on réussit à convaincre un travailleur de cela, c'est une victoire, c'est un pas en avant."

"Lorsque sous toutes sortes de prétextes, poursuit le rapport, un syndicat s'éloigne, s'isole, il risque à plus ou moins long terme de jaunir, de prendre les airs de la famille du patron (...). Plus on s'isole, plus on devient perméable à l'influence des patrons et plus on se fait des travailleurs une image décourageante (...). Au conseil central, nous devons plus que jamais, avec patience, avec imagination, développer la participation de tous nos syndicats jusqu'au dernier."

# CHEZ LES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION

## POUR UN MEILLEUR DÉCRET

Dans toutes les régions du Québec, la C.S.N.-construction mène actuellement une campagne décisive d'adhésion syndicale, qui doit lui permettre de négocier avec aplomb le prochain décret de l'industrie de la construction.

Avec ses 30 bureaux régionaux et ses 35,000 membres actuels, la C.S.N.-construction est présente et offre des services constants aux travailleurs de la construction. Une organisation solide composée de vrais travailleurs réussit toujours à fournir à ses membres des avantages positifs. Selon les derniers chiffres obtenus de l'O.C.Q. la C.S.N.-construction peut fièrement démontrer que ses membres travaillent en moyenne 20% d'heures de plus que ceux des autres centrales.

Partout, dans chaque région, s'implante un climat de confiance, climat dont les résultats se font déjà sentir dans la campagne d'adhésion syndicale. Parce qu'ils veulent un décret qui représente leurs besoins et leurs volontés, les travailleurs de la construction de tous les métiers savent déjà à qui s'adresser pour faire leurs demandes.

La préférence régionale, la sécurité physique, le chômage, le placement et la reconnaissance de l'ancienneté lors de l'embauche, sont des priorités quotidiennes pour les bureaux régionaux de la C.S.N.-construction. Le prochain décret doit être négocié par une organisation qui n'oublie pas les travailleurs après les maraudages. Les services de la C.S.N.-construction, c'est le meilleur outil du travailleur en quête d'une garantie de travail et de sécurité pour lui-même comme pour sa famille.

### LA LIBERTÉ SYNDICALE

Maintenant que le travailleur a obtenu, grâce à la C.S.N. Construction, le libre choix de son allégeance syndicale et qu'il n'a plus à subir sur les chantiers les intimidations qui précédaient les signatures de cartes de certains syndicats, les 97,000 travailleurs de la construction pourront se prévaloir de la loi pour exprimer leur choix.

Ce vote, qui aura lieu du 6 au 11 novembre dans tous les coins du Québec sera donc l'occasion pour les travailleurs désireux de respecter la liberté syndicale d'adhérer à la C.S.N.-construction, qui n'a toujours eu qu'un objectif de mieux-être de ses membres et de tous les travailleurs de la construction.

**“Je ne crois plus être à ma place au Conseil provincial des Métiers et je ne crois pas que ce soit la place d'aucun vrai militant syndical, fier de l'autonomie de son syndicat et fier de la solidarité avec les autres travailleurs de la construction.”**

*(extrait de la lettre de démission de Robert Forcier, vice-président du Conseil provincial des Métiers de la Construction, qui a depuis adhéré à la CSN)*

Le 23 septembre dernier, une explosion tuait trois travailleurs au chantier Désourdy de LG 2 à la Baie James. “Ces trois morts sont de trop. Depuis longtemps la CSN-construction exige qu'on applique là-bas les règles les plus élémentaires de sécurité et cela ne se fait pas.”, a déclaré le président de la CSN-construction, Michel Bourdon, alors qu'il réclamait une enquête publique. Une telle enquête devrait d'ailleurs éplucher tous les cas d'accidents afin de déterminer qui a la responsabilité de ces accidents.

## à la Baie James

## DES OTAGES

Une sécurité d'emploi, les travailleurs de la construction n'en ont pas. Cette situation n'est pas sans causer des problèmes pour les gars de la Baie James.

### Crainte

Parmi les 9,000 travailleurs qui montent à la Baie James, on peut en compter plusieurs qui travaillent constamment dans la crainte de perdre leur emploi. Certains d'entre eux disent: “si tu ne fais pas l'affaire d'un foreman, tu peux t'attendre à être renvoyé”; ils leurs arrivent d'entendre le commentaire suivant: “si t'es pas content, t'as juste à prendre l'avion”.

### Injustice

Ils n'ont aucune sécurité d'emploi, pas plus qu'ils n'ont droit à l'ancienneté reconnue. A ce sujet, Michel Chartrand déclarait récemment, “on garde les jeunes et on renvoie les vieux”. D'autre part les travailleurs en ont contre une minorité qui est protégée du fait que certains de leurs proches sont bien placés à la Baie James.

### La loi du silence

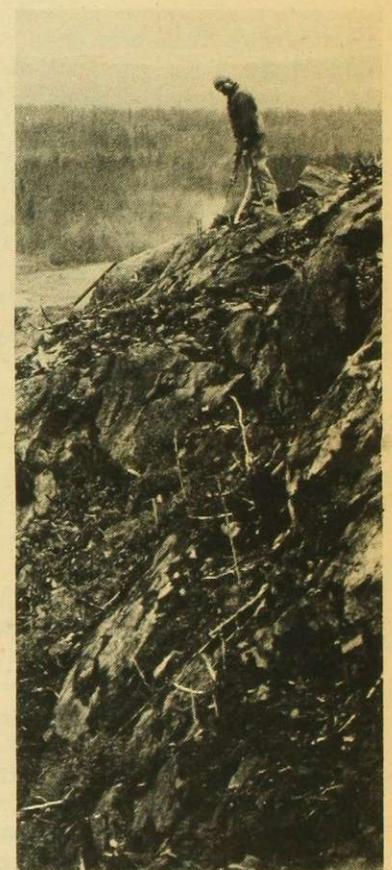
Dans de telles conditions, les travailleurs pratiquent la loi du silence. Ils n'osent pas dénoncer ouvertement des infractions au décret ou encore à la sécurité; même si régulièrement ils en sont témoins ou victimes.



### Le syndicalisme

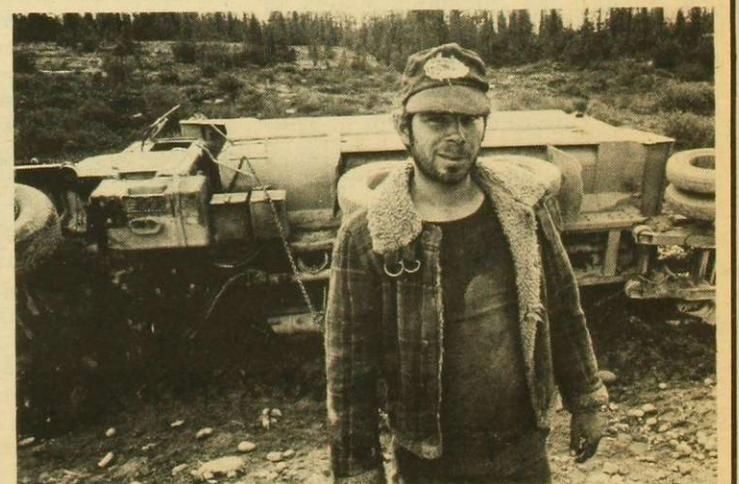
Dans un tel contexte, toute pratique syndicale devient difficile; un travailleur veut-il défendre les droits de ses confrères, qu'aussitôt son emploi est en jeu; les employeurs ne reconnaissent pas aux délégués de chantier les trois heures auxquelles ils ont droit pour rencontrer les travailleurs sur le chantier. Les représentants syndicaux ont toutes sortes de permission à demander à l'employeur ou encore à la S.E.B.J. pour effectuer leur travail. De plus ces derniers peuvent être appelés à travailler autant de jour que de nuit, c'est la seule façon pour eux de faire un travail efficace.

Nos représentants soutiennent cependant que dans le contexte qu'est celui de la Baie James, le bilan qu'ils peuvent faire est positif.



## les accidents à la Baie James DU QUOTIDIEN POUR LES TRAVAILLEURS

A la Baie James, il ne faut pas se surprendre de voir un camion ou une grue verser sur le côté; non plus d'entendre dire qu'un gars s'est fait frapper par un véhicule ou encore qu'il s'est fait enterrer par un “boul”. Les accidents à la Baie James, ça fait partie du quotidien et tous les travailleurs de la construction sont susceptibles de devenir des victimes. Il faut le voir pour le croire. A quoi attribuer ces accidents? Essentiellement deux choses: la production à tout prix; le peu de cas qu'on fait de la sécurité des travailleurs.



## VIVRE A LA BAIE JAMES

# C'EST COMME VIVRE EN PRISON

"A la Baie James, on doit suivre le règlement de fou de la S.E.B.J." affirment les travailleurs: "ici le travailleur n'est plus un homme."

Celui qui construit les barrages, on l'entasse dans des baraquements, on lui fait partager une chambre de 9½ pieds par 11 pieds avec un

confrère de travail qu'on lui assigne; il n'a rien à dire quant au choix. Installé dans une chambre, on aura tôt fait de l'en déloger, s'il doit quitter le chantier pour quelques jours de vacances. A son retour, on lui assigne une autre chambre où il refait son intimité autant qu'il se peut. L'intimité à la Baie James c'est un luxe.

communiquer avec les siens par téléphone et par courrier.

Les rapports entre les hommes et les femmes sont proscrits: on assigne les femmes à des baraques et les hommes à d'autres. Si à l'occasion un couple se rencontre, cela devient une infraction pouvant entraîner un renvoi immédiat.

Les lieux même de campements sont austères; quelques épinettes, du gravier et des baraques par centaines.

Le travailleur ressent rapidement l'isolement bien qu'entouré de centaines de confrères.

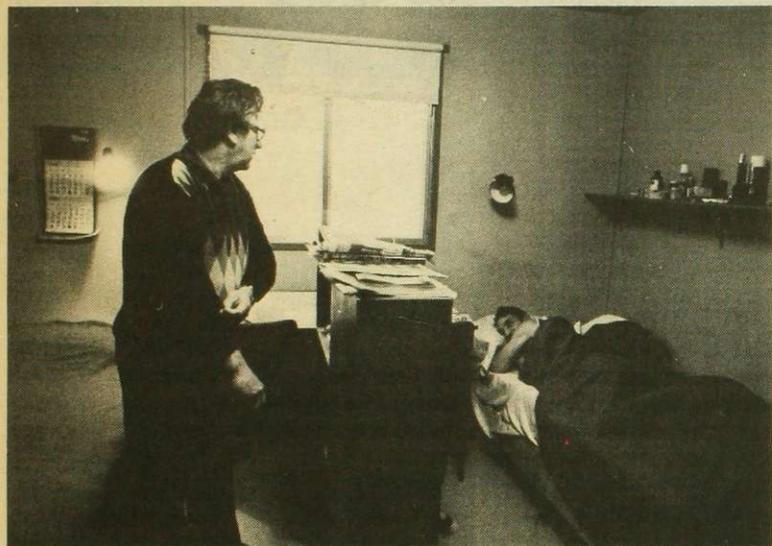
### Discrimination

Les travailleurs dénoncent le parti-pris de la S.E.B.J. qui applique son règlement de façon discriminatoire. En fait, elle permet aux cadres, aux professionnels et à quelques autres de monter à la Baie James avec leur famille et leur procure une résidence privée "au village".

### D'autres injustices

Un travailleur raconte "qu'à Caniapiscou, on a construit un aréna au village des cadres; les travailleurs ne sont même pas sûr d'y être admis bien que ce soit eux qui l'aient construit.

Un autre dira: "les roulettes des femmes sont munies d'un téléviseur mais nous on a pas droit à ça." Des injustices du genre il y en a plus que les travailleurs ne peuvent en supporter.



Ses proches, il ne peut les recevoir, on a pas prévu d'organiser le chantier à cet effet; tout au plus, peut-il

## la fédération italienne des travailleurs émigrants et familles

# UNE ORGANISATION POUR LES TRAVAILLEURS, NON POUR LES BOURGEOIS



Depuis le début du vingtième siècle, on retrouve des travailleurs italiens dans un grand nombre de pays et plus particulièrement en Europe, aux USA, au Canada et en Amérique du Sud. Ces travailleurs sont des millions. Ils ont dû quitter leur pays par manque de travail. En effet, si les images qu'on a de l'Italie viennent souvent du Nord industrialisé, les Italiens émigrants viennent des régions pauvres, l'Italie du sud: la Sicile, la Calabre, les Abruzzes. Des régions rurales, de montagnes surtout. Les émigrants sont donc souvent sans métier, sans instruction, même analphabètes. On en rencontre qui après 30 ans dans leurs pays d'adoption ont encore de la difficulté à se débrouiller: ils ne comprennent pas les convocations, les papiers, les lois...

### Une association pour regrouper ces travailleurs

Des travailleurs ont alors pensé à mettre sur pied une organisation qui créerait des liens entre ces travailleurs, où qu'ils soient, et qui les aiderait à s'intégrer dans leurs pays d'accueil. Ainsi naquit la Fédération italienne des travailleurs émigrants et familles (la federazione italiana lavoratori emigrati e famiglie / FILEF).

La fédération n'est cependant pas une organisation centralisée: il existe une filef internationale, dont le siège est en Italie et qui constitue le point central, le lien avec les autres niveaux de l'organisation, les filef nationales et les filef locales; par exemple celles de Montréal, Toronto, Vancouver, Windsor, Hamilton, sans oublier la filef canadienne qui vient tout juste d'être fondée.

### Des organisations de travailleurs

Les filef, fondées après la chute de Mussolini, sont des organisations ouvertes à tous les travailleurs, à toutes les idéologies, excepté le fascisme. De plus, ce sont des organisations de travailleurs et non de bourgeois italiens.

A Montréal, il y a près de 200 familles dans la filef locale et on y retrouve de nombreux militants CSN de même que des membres des partis politiques suivants: Rassemblement des citoyens de Montréal (municipal), NPD, PQ, Parti communiste du Québec ou du Canada.

## trois repas chauds par jour

# UN LUXE POUR LE PROJET DU SIÈCLE?

Les travailleurs ont droit à deux repas chauds par jour, le matin et le soir. Il faut cependant compter 11 heures d'intervalles entre deux repas chauds. Entre-temps, ils doivent des sandwiches; certains ont droit à une soupe, d'autres pas.

Offrir trois repas chauds aux travailleurs comme ces derniers le demandent c'est le minimum qu'on puisse faire si on dit respecter le travailleur.



## QUI A DIT? QUI A DIT?

*"Les problèmes qui confrontent aujourd'hui la classe ouvrière sont des problèmes caractéristiques d'une étape décisive dans la vie du mouvement ouvrier, car ils concernent non seulement le bien-être et le progrès du mouvement ouvrier, mais son existence même. Hausse des prix, répression antidémocratique exercée par l'Etat contre le mouvement ouvrier, atteintes aux droits civils, préparatifs d'une troisième guerre mondiale, voilà en vérité l'atmosphère dans laquelle vont se dérouler les (xyz)..."*

C'est au Québec, tentez de deviner qu'elle est la personne qui parle ainsi, dans quel mouvement militait-elle et en quelle année cela se passe (pas le jeu, la citation).

La réponse ou tout autre commentaire à:

**Le Travail**  
concours "Qui a dit?"  
1001, rue St-Denis  
Montréal H2X 3J1

# LA CRISE ÉCONOMIQUE ET LES TRAVAILLEURS

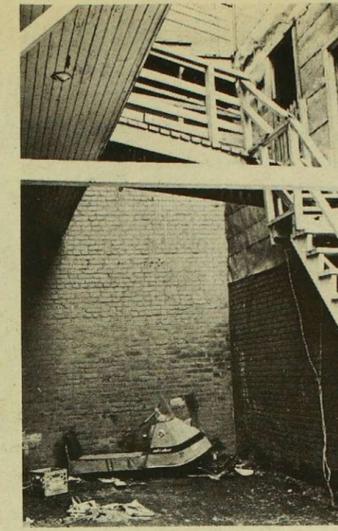
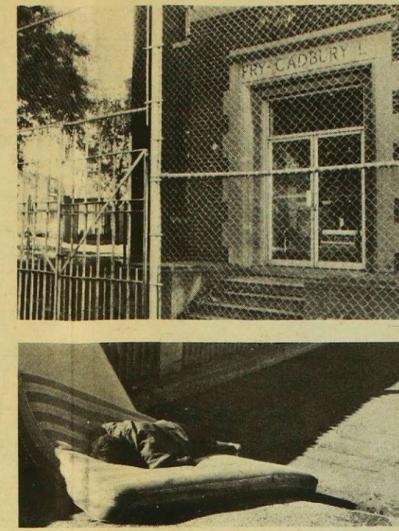
Malgré toutes les mesures de contrôle mises de l'avant par les différents gouvernements canadien et provinciaux, il est clair que la crise du capitalisme que nous vivons ne fait que s'amplifier au lieu de se résorber, que le taux d'inflation se maintient autour de 10%, bon an mal an, que les chômeurs sont pratiquement plus d'un million au Canada et que nous au Québec on est au-dessus de la moyenne nationale pour tous les indices décrivant la crise.

Pire: il y a de plus en plus d'usines qui ferment et si les conditions s'améliorent, c'est pour les capitalistes nos patrons qui ont vu leurs profits augmenter de plus de 21.6% au cours du deuxième trimestre de 1978 alors que les travailleurs qui ont négocié des conventions collectives durant la même période ont vu leur pouvoir d'achat diminuer de 2.1%. Tout devient clair lorsqu'en plus le gouvernement fédéral coupe des emplois, diminue l'accessibilité à l'assurance-chômage, parle de salaires trop élevés dans le secteur public, voies dans laquelle le gouvernement du PQ le suit allègrement, tant cela fait son bonheur.

Telle est la crise. Ce sont les travailleurs qui paient pour et ce sont les patrons qui en profitent, sans compter nos gouvernements, pour qui l'inflation a signifié une hausse de revenus sans précédent.

Une telle situation d'insécurité et d'instabilité pour les travailleurs n'est cependant pas nouvelle et de nombreux travailleurs ont connu la Grande Dépression des années '30 sans compter les crises économiques de plus petite envergure qui se sont succédées depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Pour nous parler de cette Grande dépression, nous sommes allés rencontrer un travailleur de tramway de Montréal qui a fait du syndicalisme pendant cette crise, qui fut même président du conseil central de Montréal: Philippe Girard.



# POUR LE DROIT AU TRAVAIL

La campagne de la CSN pour le droit au travail, contre le chômage, les mises-à-pied, les coupures de postes et les fermetures d'usines a été lancée lors du conseil confédéral précédant le dernier congrès. Puis au congrès, les délégués ont décidé d'une vaste campagne d'information et de mobilisation qui devait culminer à l'automne dans une grande manifestation.

Le bureau confédéral a donc décidé que la campagne se déroulerait ainsi:

— le document d'analyse de la situation économique déjà adopté doit être remis à jour

— et qu'il soit ensuite acheminé vers les membres dans le cadre d'une tournée des régions où se tiendront des sessions où seront convoqués les représentants de chacun des syndicats CSN.

A la reprise d'automne, cependant, le bureau confédéral constata que la situation économique des travailleurs avait encore empiré puisqu'aussi bien les patrons que les gouvernements intensifient présentement leur répression contre les travailleurs et les chômeurs. Le bureau constata également que l'automne de la CSN, avec les périodes de maraudage dans le secteur public et la construction, était des plus chargée et qu'il ne servait à rien de la surcharger.

Dans une deuxième étape, l'assemblée générale de chaque syndicat se prononcera sur la campagne et ses objectifs. Puis au printemps, il y aura une manifestation nationale, unitaire si possible, qui pourrait coïncider avec la fête des travailleurs du premier mai.

# LA GRANDE DÉPRESSION

## "D'un côté la surabondance, de l'autre la misère extrême"



### On manquait de manger parce qu'il y avait trop de nourriture

La Grande dépression, ce ne fut pas une crise préparée comme celle-ci: ce fut un crash! Du jour au lendemain, toute l'économie fut paralysée et l'argent gelé dans les banques: avec le résultat absurde qu'on manquait de manger parce qu'il y avait trop de nourriture, qu'on manquait de vêtements parce qu'il y avait trop de vêtements, qu'on manquait de logement parce qu'il y avait

misère extrême. Les travailleurs qui ont fait la grève de Sorel en 1937 se souviennent de ça: ils n'avaient pas de secours de grève pour acheter les légumes des cultivateurs qui eux ne trouvaient pas de clients.

### Aucune mesure de sécurité sociale

A l'époque, il n'y avait aucune mesure de sécurité sociale. D'ailleurs les premiers à réclamer de telles mesures pour les travailleurs, ce fut la CTCC. Le Monde Ouvrier, le journal des unions internationales, était contre toutes les mesures de sécurité sociale. On luttait donc à la fois contre le gouvernement, contre une importante couche de la population et contre les unions américaines. Quant au clergé, dans l'ensemble, il se battait avec nous.

Donc c'était la crise: pas de sécurité sociale, pas d'argent, pas de travail, pas de manger, pas de vêtement, pas de chauffage ni d'électricité. Dès le début de la crise, tous les travaux s'étaient arrêtés, la construction de l'Université de Montréal et les autres.

Que pouvait donc faire un père de famille? Courir les distributions de

nourriture et de bois organisées par les conférences St-Vincent-de-Paul. On a gardé ce système de charité publique, de honte, de déshonneur pendant des mois. C'est alors que certains, dans notre milieu, ont commencé à se poser des questions, à chercher des moyens immédiats pour aider les familles en détresse

et à réfléchir à plus loin, à quelles transformations il fallait en venir dans la société.

### Le secours direct

Sur le plan immédiat, une commission composée de représentants des travailleurs, des employeurs et des

hommes politiques a été instituée pour distribuer l'aide sociale. C'est là qu'a commencé le secours direct. Ainsi, au lieu d'aller à la St-Vincent-de-Paul, les gens allaient s'inscrire au bureau du secours direct. Ils pouvaient en retirer de \$3.60 par semaine s'ils étaient célibataires à \$7.00 s'ils étaient mariés et avaient des enfants.

ouvert à Valcartier un camp de chômeurs, qui était sous la surveillance des militaires. Inutile de dire qu'il ne s'agissait pas vraiment d'un camp de concentration parce que les travailleurs pouvaient en sortir, mais comme il n'y avait pas de travail ailleurs, les gens restaient au camp.

A titre de représentant du conseil central de Montréal, j'ai visité le camp de Valcartier. Je peux dire qu'il ne s'agissait pas vraiment d'un camp de concentration parce que les travailleurs pouvaient en sortir, mais comme il n'y avait pas de travail ailleurs, les gens restaient au camp.

### Les communistes et les chômeurs

Il y a eu, évidemment, beaucoup de remous dans la population à cette époque, à Montréal surtout. Et même si la majorité des travailleurs était restée fidèle aux moyens traditionnels pour trouver une solution à la crise, un nombre assez considérable de chômeurs fréquentaient les milieux communistes, le Parti communiste canadien, surtout, qui contrôlait l'université ouvrière, coin Montcalm et Ste-Catherine. En très peu de temps, ils se sont acquis un bon nombre d'adhésions et dans toutes les manifestations ils étaient les plus actifs. Même s'il était très difficile de connaître leur nombre, on a pu en dénombrier lors de la procession plus de 1,000 lorsqu'un de leurs

leaders, M. St-Martin, a perdu son épouse.

Les communistes, cependant, n'avaient aucun contact avec nous, du conseil central de Montréal. En fait, nous combattions les communistes et ils n'essayaient pas d'entrer dans nos syndicats. C'était une lutte ouverte.

A côté du groupe communiste, il y avait des clubs de chômeurs dans chaque paroisse ouvrière ou à peu près et ils étaient regroupés dans une fédération dont l'âme dirigeante était un monsieur Chalifoux. Un autre groupe, rattaché à la fédération des clubs ouvriers du Canada, avait pour chef M. Rancourt. C'est à l'intérieur de ces clubs que les représentants de la CTCC allaient expliquer leurs principes et leur doctrine et demander l'appui des chômeurs pour obtenir les lois sociales que la CTCC réclamait alors.

### Puis vint la guerre...

Cette crise s'est terminée avec la guerre et ceux qu'on trait de paresseux pendant la crise parce qu'ils ne travaillaient pas, ceux qu'on dénigrait, ce sont ceux-là même à qui on a alors dit: "Au nom de la liberté, entre dans l'armée et va défendre la démocratie..."

"Va défendre la démocratie..."

"Quand la crise s'est déclarée, le 24 octobre 1929, j'étais déjà membre de la CTCC (Confédération des travailleurs catholiques canadiens, devenue depuis la CSN) depuis 1923, alors que j'étais devenu employé de tramway à Montréal. J'étais même officier de mon syndicat depuis 1925. En 1929, j'étais donc en pleine activité au conseil central de Montréal.



la grève de la Vickers en 1951

trop de logements. Il en était ainsi parce que tous ces biens, même s'il y en avait en quantité, étaient inaccessibles pour une grande partie de la population qui était sans argent. Surtout les travailleurs évidemment.

Dans les mois qui ont suivi le crash, on a brûlé des champs de café et de coton pour cause de sur-production et de sous-consommation. Ici on a jeté à l'eau des millions de barils de lait qu'on ne pouvait écouler; on a brûlé des millions de boisseaux de blé. Les gens n'avaient pas l'argent pour acheter. On avait donc d'un côté la surabondance et de l'autre la



la grève de Sorel en 1937

### PHILIPPE GIRARD EN SON TEMPS



Au conseil central de Montréal en 1935.



En 1944 au Bloc Populaire avec Michel Chartrand et André Laurendeau.



Avec l'équipe gagnante à la souque à la corde, fête du Travail, 1935.



Avec les ouvriers du transport, en 1951.

Ce système cependant n'était pas automatique et il y a ici une analogie avec ce que le fédéral veut faire présentement avec l'assurance-chômage. Supposons qu'un travailleur retirait du secours direct pendant dix semaines et qu'il se trouvait en



la grève de Sorel en 1937

suite à un emploi: lorsqu'il perdait cet emploi, il fallait qu'il soit dix semaines sans toucher le secours direct avant de pouvoir de nouveau avoir droit à l'assistance. Ainsi, les gens étaient obligés, pratiquement, de rester sur le secours direct plutôt que de travailler. Cela les protégeait en plus contre les saisies dont un grand nombre étaient menacés aussitôt qu'ils recommençaient à travailler.

### Les camps des chômeurs

A côté du secours direct, le gouvernement fédéral de R.B. Bennet avait



la grève de Louiseville en 1952



la grève de Sorel en 1937

# les conflits

(en date du 29 septembre 1978)  
39 grèves en cours pour environ  
2,864 grévistes

## SUD-OUEST QUEBECOIS

o Travailleurs des cinémas du Sud-Ouest (Communications) (nouveau syndicat) - 26 travailleurs en grève depuis le 4 février 1977.

## LANAUDIERE

o Employés de la Ferme St-Norbert (Commerce), (nouveau syndicat) - Trois travailleurs en grève depuis le 13 janvier 1978.  
o Travailleurs de Firestone (Métallurgie) - 267 travailleurs en grève depuis le 11 septembre 1978.

## LAURENTIDES

o Travailleurs de Commonwealth Plywood (Bâtiment) (nouveau syndicat) - 220 travailleurs en grève depuis le 19 septembre 1977.  
o Employés de Roulotte Unik (Bâtiment) - 75 travailleurs en grève depuis le 9 septembre 1978.

## MONTREAL

o Employés d'Uniroyal-Anjou (Métallurgie) (nouveau syndicat) - 85 travailleurs en grève depuis le 25 septembre 1974.  
o Radio CJMS (Communications) (nouveau syndicat) - 65 travailleurs en grève depuis le 26 janvier 1977.  
o Pavillon Charlevoix-Boyer (Affaires Sociales) - 103 travailleurs en lock-out depuis le 31 janvier 1978.  
o Employés d'Octo-Nordic (Métallurgie) - 40 travailleurs en grève depuis le 31 mars 1978.  
o Produits Nacan (Métallurgie) (nouveau syndicat) - 47 travailleurs en grève depuis le 23 juin 1978.  
o Employées de bureaux de Montréal Refrigerating (Commerce) - 8 travailleuses en lock-out depuis le 27 septembre 1978.

## NORD-OUEST QUEBECOIS

o Travailleurs forestiers de C. Richard Inc. (papier et forêt) (nouveau syndicat) - 150 travailleurs en grève depuis le 30 août 1978.

## QUEBEC

o Union des employés du centre créatif (Services Publics) (nouveau syndicat) - 100 travailleurs en grève depuis le 14 avril 1978.  
o Employés de cafétérias et tabagie (Commerce) (nouveau syndicat) - 50 travailleurs en grève depuis le 5 mai 1978.  
o Travailleurs de Rexfor Côte-du-Sud (Papier et Forêt) - 225 travailleurs en grève rotative depuis le 31 juillet 1978.  
o Employés de Transport Chauveau (Services Publics) (nouveau syndicat) - 120 travailleurs en grève depuis le 11 septembre 1978.  
o Employés de Transport scolaire Lachance (Services Publics) (nouveau syndicat) - 16 travailleurs en grève depuis le 25 septembre 1978.

## BAS ST-LAURENT

o Transport Dumont, Rivière-du-Loup (Services Publics) - 30 travailleurs en lock-out depuis le 28 décembre 1976.  
o Employés des produits laitiers du Bas St-Laurent (Commerce) - 145 travailleurs en lock-out depuis le 16 juillet 1978.

o Employés des produits laitiers d'Amqui (Commerce) - 24 travailleurs en lock-out depuis le 16 juillet 1978.

o Employés de CJEM (Communications) - 14 travailleurs en lock-out depuis le 22 août 1978.

## SAGUENAY/LAC ST-JEAN

o Employés de C.B.L. (Métallurgie) (nouveau syndicat) - 22 travailleurs en grève depuis le 11 juillet 1978.  
o Travailleurs des coopératives agricoles du Saguenay/Lac St-Jean (Commerce) (7 sections) - 166 travailleurs en grève depuis le 15 septembre 1978.

## SHERBROOKE

o Radio CJRS (Communications) (nouveau syndicat) - 18 travailleurs en grève depuis le 26 janvier 1977.  
o Employés des Produits Lionel (Bâtiments) - 72 travailleurs en grève depuis le 17 avril 1978.  
o Employés de Aimé Côté Ready Mix (Bâtiment) - 24 travailleurs en lock-out depuis le 11 septembre 1978.

## SOREL

o Camions à Incendie Pierreville (Métallurgie) (nouveau syndicat) - 75 travailleurs en grève depuis le 19 mai 1976.

## RICHELIEU/YAMASKA

o Travailleurs des boissons gazeuses de St-Hyacinthe (Commerce) - 28 travailleurs en grève depuis le 10 juillet 1978.  
o Employés de Omega Machinerie (Métallurgie) - 25 travailleurs en grève depuis le 8 septembre 1978.

## ST-JEAN

o Accessoires électriques CEGELEC (Métallurgie) - 70 travailleurs en lock-out depuis le 20 juin 1978.  
o Chauffeurs de camions (Aviculture du Québec) (Commerce) - 11 travailleurs en lock-out illégal depuis le 26 septembre 1978.  
o Travailleurs en Aviculture d'Iberville (Commerce) - 180 travailleurs en lock-out illégal depuis le 26 septembre 1978.

## THETFORD MINES

o Syndicat des Imprimeurs de Thetford Mines (non-fédéré) - 13 travailleurs en grève depuis le 31 juillet 1978.

## TROIS-RIVIERES

o Information de La Mauricie CJTR (Communications) (nouveau syndicat) - 20 travailleurs en grève depuis le 3 février 1978.  
o Employés de Valco Métal (Bâtiment) - 13 août 1977.

## COTE-NORD

o Employés de Zellers, à Baie-Comeau (Commerce) - 40 travailleurs en lock-out depuis le 22 septembre 1978.

## SHAWINIGAN

o Employés de bureau de la division St-Maurice (CIP) (Papier et Forêt) - 52 travailleurs en grève depuis le 6 septembre 1978.

# les 450 travailleurs de la division industrielle de la Vickers en grève



C'est par un vote à plus des deux-tiers que les 450 travailleurs de la division industrielle de la Vickers, à Montréal ont déclenché la grève le 3 octobre dernier.

Leurs principales revendications concernent l'établissement d'un système de trois équipes consécutives, diverses clauses monétaires, dont l'indexation, le rappel des aides qui avaient été mis à pied au département nucléaire il y a 14 mois ainsi que le paiement des salaires des ouvriers accidentés.

Le syndicat rappelle que trois travailleurs sont morts à la Vickers depuis quatre ans. Dans au moins un cas, la

compagnie a été tenue criminellement responsable; que sans la lutte des travailleurs cette automne, ce serait toujours des "bouncers" qui distribueraient les pilules à l'infirmerie; que les travailleurs de la Vickers ont été coupés à deux reprises par la commission anti-inflation (\$0.30 en 1976-77 et les travailleurs de la division Marine cette année).

La Vickers fabrique des réacteurs nucléaires Candu pour les centrales nucléaires canadiennes, les sous-marins nucléaires américains et font les réparations sur la flotte de guerre canadienne. Les profits de la compagnie ont été de \$3.3 millions en 1977.

## Les travailleurs de Pepsi à St-Hyacinthe

### BOYCOTTONS



Pour appuyer les travailleurs en grève des Breuvages L. Larivée de St-Hyacinthe

Après 14 semaines de conflits, les travailleurs en grève de Pepsi à St-Hyacinthe (Breuvages Lucien-Larivée) ont eu la surprise de constater devant le conciliateur que la partie patronale avait évalué les augmentations demandées à \$2.50 alors qu'elles ne sont qu'à \$2.00. Une différence substantielle qui a pu jouer dans les négociations.

Les 27 travailleurs des Breuvages L. Larivée, embouteilleurs et livreurs, demandent la parité avec les travailleurs de Li-queurs Saguenay. Ces travailleurs embouteillent les breuvages PEPSI et le même propriétaire distribue la bière O'Keefe. Il voudrait que ses employés acceptent les salaires déjà acceptés par les travailleurs de Coke et de Seven-Up, syndiqués aux Teamsters.

Les travailleurs de Pepsi de St-Hyacinthe demandent donc à tous de boycotter Pepsi et O'Keefe, cela s'adressant plus particulièrement aux travailleurs des régions de Richelieu-Yamaska, Granby, St-Bruno et St-Hyacinthe, territoire couvert par les Breuvages L. Larivée.

## à C.B.L. à Arvida

# LE BOSS NE PREND PAS LE SYNDICAT CSN

En grève depuis le 11 juillet, les 22 travailleurs de C.B.L. se battent pour avoir un monde à l'endroit. Ce qui signifie qu'ils ne veulent plus être continuellement menacés de congédiement ou de suspension, qu'ils veulent que soient reconnus leurs droits d'ancienneté et de promotion ainsi que leur droit au travail. Du côté des salaires, ils veulent conserver leur indexation ainsi que la durée de leurs vacances, ce que leur boss conteste.

Mais en fait, ce que le boss conteste le plus, c'est que les travailleurs aient choisi eux-mêmes leur syndicat. C'est pourquoi les ouvriers de C.B.L. ont droit à la provocation de la police, des bouncers, des agents de sécurité.

# 70 travailleurs de CEGELEC occupent les locaux de la SGF



Les 70 travailleurs de CEGELEC, en lock-out depuis le 20 juin dernier, ont occupé pendant quelques heures, fin septembre, les locaux de la Société générale de financement, entreprise gouvernementale québécoise qui est une des propriétaires de l'entreprise de Laprairie. Les travailleurs ont voulu montrer par là leur volonté de lutter pour obtenir satisfaction dans leurs demandes principales, qui concernent les vacances, les congés de maladie ainsi que le maintien de leur pouvoir d'achat. La seule réponse de la compagnie a été d'appeler la police afin qu'ils soient expulsés.

Rappelons que depuis que ces travailleurs sont syndiqués, aucun règlement n'est intervenu avec cette compagnie sans qu'il y ait conflit: grève de 2 jours en 1969, de 10 mois en 1972, de 15 jours en 1975. Maintenant le lock-out dure depuis quatre mois.

## LES "LOCK-OUTES" D'OCTO-NORDIC CONGEDIES

Lors de la signature de la convention collective le 18 février 1977, les travailleurs avaient obtenu, échelonnés sur 2 ans, des augmentations de salaire totalisant 25%.

La Commission de lutte à l'inflation décréta que 6% d'augmentation pour 1977 et 4% pour 1978 c'était suffisant.

C'est pour arriver à une nouvelle entente, suite à cette décision de la CLI, que le syndicat retourna, pendant 5 mois, à la table des négociations.

Ces 40 travailleurs fabriquaient des produits pharmaceutiques portant les étiquettes Nordic, Pharbec, Connaght et Connlab.

Ils sont en lock-out depuis le 3 avril 1978: suite aux pressions syndicales, l'employeur au lieu de négocier, ferma les portes de l'usine et le lendemain une injonction vint défendre tout piquetage. Le 5 avril 1978 les six membres de l'exécutif du syndicat étaient congédiés.

Le 25 septembre, suite à une rencontre avec la compagnie leur ordonnant de retourner au travail, 14 membres du syndicat deviennent scabs en rentrant à l'usine et les 26 autres sont congédiés.

Nous demandons à tous les syndicats une aide financière dans les meilleurs délais afin de supporter cette lutte contre un employeur qui voudrait détruire le syndicat.

Veuillez faire parvenir vos chèques:

Luc Gauthier  
Président du syndicat  
55, Place Sainte-Claire  
Sainte-Rose, Laval  
H7L 3H3

## TENTATIVE DE SYNDIQUER LES SCABS CHEZ LIONEL

Dans le conflit qui touche les 72 travailleurs des Produits Lionel dans la région de Sherbrooke, le boss tente par tous les moyens depuis cet été de faire accréditer un syndicat de scabs. Leur requête pour mettre sur pied un tel syndicat avec les scabs qui sont à l'intérieur a déjà été rejetée une première fois mais le droit d'en appeler leur a été accordée. Le tout sera entendu le 24 octobre. Les travailleurs des Produits Lionel demandent donc aux travailleurs de ne pas acheter les produits Lionel (tentes et tentes-roulottes) et de soutenir financièrement le syndicat.



Chez Nacan (la colle LePage), après le congédiement d'un travailleur puis du président du syndicat, du harcèlement sur les lignes de piquetage, des suspensions, les boss viennent de congédier un autre gréviste (mauvais rendement au travail). La lutte continue.

● **DES GREVISTES POETES** — Les 12 travailleurs de J.-T. Beaudoin (fabriquant de sacs de plastique pour les compagnie d'amiante), en grève depuis le premier juillet 1978, ont publié dans leur journal de conflit le poème suivant:

### LA VIE CHEZ J.-T. BEAUDOIN

Des moulins en bonne condition, y en a pas  
Des bêtises, y en a  
De l'eau chaude, y en a pas  
Des surveillants, y en a

De la fraîche en été, y en a pas  
De la chaleur, y en a trop  
Des cloches, y en a  
Des horloges, y en a pas.

Des contremaîtres, y en a  
Des négociations, y en a pas  
Des grévistes, y en a  
De l'ouvrage stable, y en a pas.

Des scabs, y en a  
Des lois pour les travailleurs, y en a pas.

● **LES NEGOCIATIONS DANS LE PAPIER ET LA FORET** — Actuellement à la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt se déroulent un bon nombre de négociations. Cette année 80% des effectifs de la fédération sont en négociation, partout les compagnies veulent nous enlever des droits acquis. Au niveau de l'indexation, des travailleurs de tous les secteurs se butent à un refus de reconduire cette clause. 85 syndicats sur 110 détiennent une formule d'indexation des salaires. Actuellement un front commun est en voie de se réaliser avec les syndicats dont les employeurs sont Domtar, Kruger, Consol, Donohue et Québec North Shore dans les usines et la forêt. Ces compagnies ont l'appui des propriétaires dans des secteurs comme la transformation du papier, les scieries et l'imprimerie. Il serait souhaitable que l'ensemble du mouvement appuie des travailleurs qui sont en lutte et principalement nous croyons que le secteur public et parapublic devrait démontrer un intérêt à ces négociations en faisant parvenir un message d'appui dans les plus courts délais au 155 est boul. Charest.

● **LES GREVISTES DE CONTINENTAL ACCEPTENT LE CONTRAT NEGOCIE** — C'est par une forte majorité de 88 p.c. que 126 des 180 syndiqués des 10 magasins Continental de la région du Saguenay

Lac St-Jean ont décidé fin septembre de répondre positivement à la recommandation émise par leur comité de négociation voulant qu'elles acceptent les offres patronales négociées les jours précédents après plus de vingt heures de négociations.

Même chose au magasin Continental de Port-Cartier.

Par ce vote, les syndiqués ont décidé de mettre un terme à la grève qu'ils avaient déclenchée le 18 juillet, principalement en raison des offres salariales.

Pour les salariés ayant trois années d'expérience, ce qui représente 80 p.c. du groupe, l'échelle salariale acceptée prévoit une hausse de 33 pour cent échelonnée sur 18 mois, pour un contrat de travail d'une durée de deux ans. Ainsi, celle qui gagnait \$147.50 par semaine avant le déclenchement de la grève, recevra un salaire de \$165 au retour et de \$200 en septembre 1979.

● **HPL REGLE** — Le 3 septembre 1978, les 75 travailleurs de HPL Arthabaska mettaient fin à 2½ mois de grève. Les travailleurs de HPL, réunis en assemblée générale, ont accepté à 83 pour cent les dernières offres patronales. En plus de bénéficier de bonnes clauses normatives, ils reçoivent une augmentation de salaire de 26 pour cent pour 2 ans ainsi que pleine compensation pour la diminution de 2 heures de travail en mai '79. La convention qui a pris effet le 17 novembre 1977 est d'une durée de 2 ans.

● **RETOUR AU TRAVAIL CHEZ BOMBARDIER** — Après quatre jours de grève, les 550 employés de Bombardier de La Pocatière sont rentrés au travail après avoir accepté la recommandation du comité syndical de négociation. Entre le déclenchement de la grève et le retour au travail, la compagnie avait procédé à un rajustement salarial.

● **REGLEMENT DANS LES GARAGES A RIMOUSKI** — C'est dans une proportion de 80% que les employés de garage de Rimouski ont accepté, le 12 septembre dernier, les dernières offres de leurs patrons. Les avantages obtenus sont nombreux, notamment sur la sécurité au travail, les vacances, l'assurance-salaire et les salaires eux-mêmes. Ils ont également obtenu l'indexation.

● **FIN DE LA GREVE AU TRANSPORT SCOLAIRE CHAUVEAU** — Les 70 travailleurs qui assurent le transport scolaire à la commission scolaire CHAUVEAU (Jeune Lorette et Ancienne Lorette), sont retournés au travail le 2 octobre dernier après avoir déclenché la grève le 11 septembre dernier.

● **LES MALADIES INDUSTRIELLES** — Le service du génie industriel de la CSN publie régulièrement des brochures ou des dépliants sur les différentes maladies ou dangers qui menacent les travailleurs. Parmi les dernières informations fournies, celles concernant les risques d'asthme chez les emballeurs de viande par le chlorure de polyvinyle et d'intoxication à l'ozone chez les soudeurs et les opérateurs de photocopieuses. Le service de génie industriel insiste sur la nécessité pour les travailleurs de mettre sur pied dans chaque entreprise des comités syndicaux de santé-sécurité.

# OPÉRATION LIBERTÉ

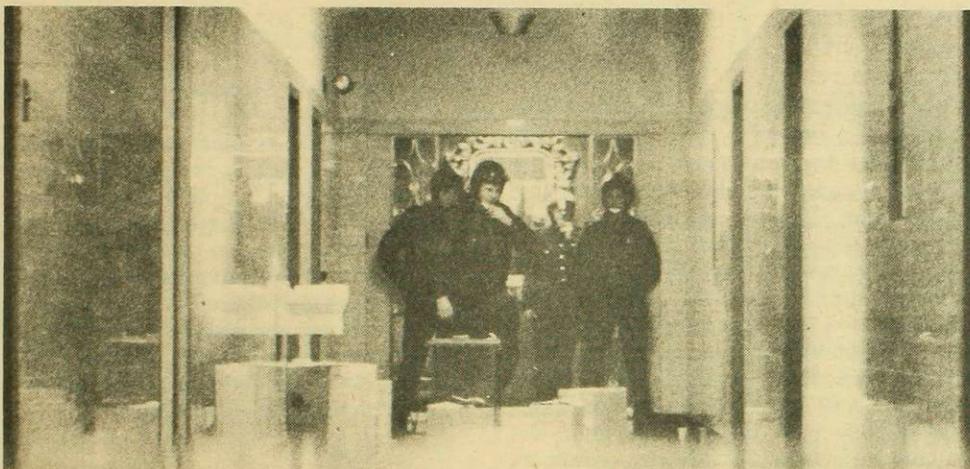
Il n'est pas nécessaire de faire un tellement gros discours pour réaliser le rôle de plus en plus grand que joue la police/justice dans notre vie: notre vie de citoyen, de militant, de syndiqué. **Le Travail** publie ce mois-ci un premier texte qui situe le travail de la police dans l'ensemble du système qui nous régit. Un deuxième volet viendra s'ajouter dans un prochain numéro du journal où il sera plus particulièrement question de cas précis d'interventions de la police dans les affaires syndicales.

*Tout cas d'intervention de la police dans les affaires syndicales nous intéresse au plus haut point.*

**Le Travail**  
1001 rue St-Denis  
Montréal H2X 3J1

## la police

### UNE VITRINE DU RÉGIME



**Combien sont-ils de policiers à veiller sur notre confort? Selon les chiffres disponibles pour l'année 1976-1977, ils sont:**

**18,662 à la Gendarmerie royale du Canada;**

**5,170 à la Sûreté du Québec;**

**5,138 à la Communauté urbaine de Montréal;**

**13,243 dans les diverses agences de sécurité du Québec;**

**S'ajoutent à eux, tous les policiers municipaux et les effectifs des services de renseignement de l'Armée.**

Il est exact de dire que tout ce beau monde veille sur nous. Mais ne mélangeons pas les torchons avec les serviettes. Bras armé du pouvoir, la police exécute les ordres. La justice en général et la police en particulier sont d'abord et avant tout des instruments de domination d'une classe sur l'autre. Des moyens pour maintenir les privilèges d'une minorité sur la majorité. Tout comme le sont,

entre autres et à leurs manières, l'école et les média.

Tous ces moyens et instruments de domination se rejoignent au même endroit. Ce point de rencontre, il se nomme l'Etat. (Il ne faut pas confondre gouvernement, politiciens et Etat. Les deux premiers sont aussi des instruments du dernier.) L'Etat coordonne la bonne marche de tous les appareils. Il

le fait à partir des règles qui définissent, ici, le bon fonctionnement de la société. Or ces règles, dans notre société, reposent sur un droit économique. Celui d'entreprendre librement, c'est-à-dire de faire des affaires et de réussir. Ce qui a pour résultat de faire passer les droits des citoyens après ceux de l'argent.

Cette soumission au droit de l'argent, l'Etat ne l'impose pas comme le ferait un exécutant rigide, tel un secrétaire ou un greffier. Il y met les formes parce qu'il doit tenir compte de la force de ceux qui ne sont pas d'accord. Tout comme il doit arbitrer certaines contradictions à l'intérieur du groupe do-

leurs de l'usine de la rue Masson assurent l'inter-règne, perpétue les profits de succès inespérés. Le coordonnateur de la campagne, Paul Cliche, a fait savoir que des centaines de milliers de tracts, autocollants et affiches avaient été distribués à la grandeur du Québec. D'ailleurs les appuis viennent de partout: travailleurs, partis politiques, associations. La compagnie, quant à elle, a essayé de pouvoir fonctionner encore un peu après le 15 novembre: elle aurait besoin pour cela d'une centaine de travailleurs (sur les 500 à ce moment-ci) mais elle se refuserait à leur garantir quoi que ce soit. En fait, l'usine de Whitby, en Ontario, est loin d'être prête à produire et il faudrait qu'un petit groupe de travail-

## manifestation anti répression le vendredi 17 nov.

**Exigeons le retrait immédiat de la Loi des Mesures de guerre.**

**Pour le droit du Québec à l'autodétermination !**

**Non à la répression politique !**

**Non à l'ingérence de l'état et de la police dans les organisations démocratiques !**

minant qu'il représente. Mais il ne faut pas se méprendre sur cette façon de faire. L'Etat négocie toujours sa politique selon les intérêts des puissances d'argent.

Tout cela se vérifie quotidiennement. L'Etat accorde toute liberté aux groupes, associations ou individus, en accord avec les règles officielles du fonctionnement de la société. Et pour montrer combien grande est notre liberté, il encourage même la concurrence entre tous ces groupes. Par ailleurs, l'Etat montre les dents et mord (plus ou moins fort selon les gens concernés et les circonstances), tous ceux qui réprouvent et dénoncent ces règles du jeu fondées sur le droit de l'argent.

L'Etat ne fait pas que se défendre, il prévient. Il cherche. Il identifie ses ennemis, à partir de ce qui assure le bon fonctionnement de son système politico-économique. Chez nous, les ennemis ont été clairement identifiés, par la "Com-

mission royale d'enquête sur la sécurité au Canada". Cette Commission (MacKensie), dont le rapport abrégé a été publié en 1969, désigne deux grandes menaces: le nationalisme québécois et le communisme international. L'une et l'autre de ces menaces, estiment les commissaires, mettent en danger le bon fonctionnement du système. Dès lors, deviennent "communistes" tous ceux qui contestent le fondement de l'ordre établi. Sécurité nationale oblige, dit l'Etat.

Une fois les dangereux ennemis identifiés, les appareils répressifs de l'Etat peuvent passer à l'action. Police en tête.

Tous les moyens sont alors mis en oeuvre pour sauvegarder le droit de l'argent. La commission MacKensie l'écrit en toutes lettres: "il est inévitable qu'un service (la police) soit mêlé à des activités qui sont contraires à l'esprit sinon à la lettre de la loi, et à des activités clandestines, ou autres

qui peuvent sembler aller à l'encontre des droits de l'individu" (p. 26). C'est alors en toute logique que les commissaires qualifient ensuite, l'évocation du droit des citoyens à la vie privée, d'argument extrémiste (p. 36).

Il n'y a donc pas lieu de se surprendre de la fourberie, de la violence et de la répression exercées par la police contre les syndicats. A plus forte raison, en période de crise économique. La répression et l'autorité (imposée par le gel des salaires) sont les accoucheuses de la reprise de notre économie.

-C'est dans ce contexte que la police nous fait goûter de sa médecine. Qu'elle se dissimule, écoute les conversations, ouvre le courrier, cambriole locaux et résidences, se déguise en syndiqués et en militants. A cela, il faut répondre par la solidarité, la vigilance et la détermination. Et se souvenir que les flics ne sont que la vitrine du régime.

Guy Rochette

● **De nombreuses banques syndiquées dans le Saguenay / Lac St-Jean** - Des syndicats CSN viennent d'être accrédités dans de nombreuses banques de la région du Saguenay / Lac St-Jean. En effet, les 150 salariés, de trois succursales de la Banque Canadienne Nationale (Chicoutimi, Kénogami et Alma) et de quatre de la Banque Royale (Alma, Jonquière (2) et La Baie) ont choisi la CSN et entendent entreprendre leurs négociations vers la fin d'octobre.

● **La campagne de Cadbury, un succès** - La campagne de boycottage des produits de Cadbury bat son plein et obtient des



trons qui se moquent d'eux. Beaucoup de front, ces patrons.

● **Saviez-vous que le plus important groupe dans la Fédération des affaires sociales est celui des infirmiers et infirmières**

auxiliaires avec ses 13,000 membres. D'ailleurs la quasi-totalité des travailleurs de cette catégorie sont syndiqués à la CSN.

● Un exemple de la manière de fonctionner de certains syndicats: la manière dont le Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) a été accrédité à la Cité de la santé de Laval. Ils ont eu l'accréditation lorsqu'il n'y avait que 16 travailleurs à l'emploi de l'hôpital alors qu'il y en a 500 aujourd'hui. De plus le bureau du personnel n'engageait pas les travailleurs qui avaient été militants CSN dans d'autres hôpitaux.

## au service d'éducation

# LA FORMATION EST EN MARCHÉ

Les sessions de formation sont reprises de plus belle depuis la rentrée. Le service d'éducation a invité les conseils centraux à bâtir un programme pour l'année et à contacter le conseiller syndical responsable à cet effet. Il en est ainsi pour les fédérations.

Voici la liste des conseillers syndicaux qui composent le service d'éducation de la CSN et les conseils centraux et fédérations avec lesquels ils doivent collaborer à la formation:

● **Guy Beaudoin** (Montréal) est responsable des conseils centraux de St-Jean et Shawinigan ainsi que des fédérations FAS et FNEQ. Le camarade Beaudoin est de plus responsable de la formation des salariés du mouvement.

● **Maurice Boucher** (Québec) collabore avec les conseils centraux de: Gaspésie, Thetford Mines, Québec et Saguenay Lac St-Jean. Il est chargé aussi de suivre les fédérations du commerce et la FTFP.

● **Céline Brochu** (Montréal) travaille avec les conseils centraux suivants: Sud-Ouest Québécois, Laurenti-

des, Nord-Ouest Québécois, Sherbrooke et Granby. Elle est également responsable des fédérations FESP et FNSBB.

● **Michel Doré** (Montréal) est affecté aux conseils centraux de Montréal, Joliette, Sorel, Drummondville et St-Hyacinthe. Il est également préposé aux fédérations FNC, FPSCQ et Mines, Métallurgie et Produits Chimiques.

● **Françoise M. Guérard** (Québec) s'occupe des conseils centraux de Côte Nord, Sept-Îles, Bas St-Laurent et Victoriaville. Elle est également à la disposition du secteur Textile-Vêtement. La camarade Guérard est aussi responsable du programme de formation qui sera donné aux responsables d'action et d'information des syndicats du CCNSP.

● **André Tremblay** (Montréal) sert les conseils centraux de l'Outaouais et; Trois-Rivières et se préoccupe de la dimension internationale de la formation dans les fédérations des Mines, Métallurgie et Produits chimiques et FTFP. Le camarade Tremblay s'ajoute au service à compter de

cette année avec principale responsabilité: la formation internationale.

Les contenus de la formation qui sera offerte aux groupes sont sensiblement les mêmes que l'an dernier, sauf que les sessions "Formation de Base, sont prolongées d'une journée pour être de trois jours, afin de donner plus de temps à la réflexion conduisant à un meilleur débouché dans l'action du syndicat local, pour y inclure la dimension internationale et pour réfléchir sur les aspects où la condition féminine est concernée.

Un programme de formation des officiers de conseils centraux et de fédérations est prévu et en voie de préparation de même qu'un programme de formation de responsables d'information. On mettra aussi en branle dans quelques semaines un programme de sessions de deux jours à l'intention des quelque 600 responsables d'action et d'information des syndicats du secteur public en vue des prochaines négociations.

**Maurice Boucher**  
coordonnateur du  
service d'éducation

## le maraudage dans le secteur public

Comme on le sait peut-être, le gouvernement a voté à la vapeur, le 23 juin, la loi 59 qui permettait à tout salarié du secteur public et parapublic de changer d'allégeance syndicale entre le deux cent soixante-dixième et le deux cent quarantième jour précédant la date d'expiration de la convention.

C'est ainsi que du début octobre jusqu'à la fin du mois, plusieurs travailleurs du secteur public et parapublic ont été sollicités pour changer d'allégeance syndicale.

### Des équipes régionales

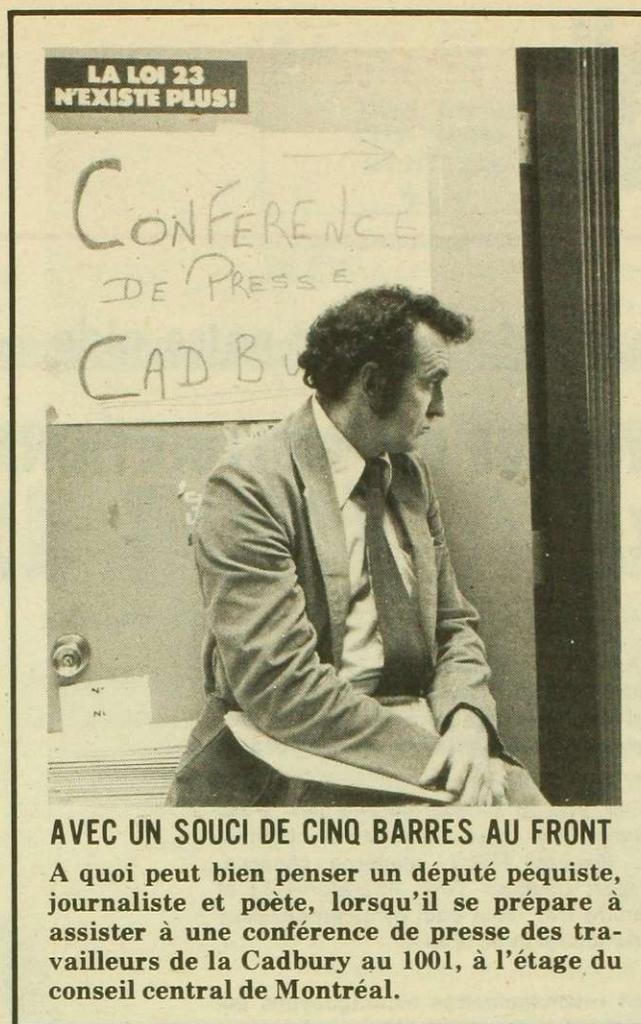
A la CSN, des permanents et militants de la FAS, de la FESP, des Conseils Centraux ainsi que des services généraux de la CSN se sont constitués en équipe régionale afin de mener à bien cette campagne.

On a noté aussi dans certaines régions l'apport de syndicats du secteur privé qui ont encouragé leurs militants à donner un coup de main. Toutes ces énergies mi-

ses ensemble devraient permettre à la CSN de sortir grandie de cette campagne.

Puisque c'était près de 100,000 membres de la CSN qui étaient sujets à être maraudés, la centrale a coordonné les efforts. Un secrétariat central a d'ailleurs été mis sur pied à Montréal.

Un des points importants pendant cette campagne, c'est la capacité pour les organisations syndicales de pouvoir soutenir les travailleurs qui luttent. La CSN a le meilleur fonds de grève au Québec. Ainsi, a-t-il versé pendant les deux dernières années près de \$743,006 aux travailleurs membres de la FESP, composée majoritairement de travailleurs de soutien scolaire et soutien CEGEP. D'autre part, la FAS a eu droit à \$1,165,687 du fonds de grève. Pendant les dernières négociations du secteur public, la CSN a versé \$1,700,000 au Front Commun CSN. Sur ce point, aucune autre organisation syndicale ne peut se comparer à la CSN.



### AVEC UN SOUCI DE CINQ BARRES AU FRONT

A quoi peut bien penser un député péquiste, journaliste et poète, lorsqu'il se prépare à assister à une conférence de presse des travailleurs de la Cadbury au 1001, à l'étage du conseil central de Montréal.

## dans le secteur public

# LES TRAVAILLEURS REFUSENT DE SE LAISSER PASSER UN CHRÉTIEN

Fin septembre, le président du conseil du trésor du Québec s'est payé un petit test. Jacques Parizeau, en effet, a alors invité les exécutifs des trois centrales et des syndicats indépendants à venir le rencontrer pour "discuter de l'état actuel de l'économie et de ses conséquences sur l'élaboration de la politique salariale."

Le ministre Parizeau, pour ceux et celles qui ne seraient pas encore au courant, est le ministre du cabinet Lévesque qui a le contrôle sur les négociations du secteur public, aussi bien celles qui se déroulent présentement avec les syndicats indépendants que celles qui suivront avec les travailleurs des trois centrales (CSN, CEQ et FTQ).

### Les centrales disent non

Mais c'était une offre que les centrales pouvaient refuser et c'est en front

commun qu'elles le firent. Voici donc notre réponse au ministre Parizeau:

*Monsieur le ministre,*

*Il nous apparaît particulièrement opportun et éminemment sain, afin que la situation soit claire, tant du côté patronal que du côté de nos membres et de la population, de faire une nette distinction entre les négociations en cours dans les secteurs public et parapublic, et celles à venir. En conséquence, nous vous informons de notre décision de ne pas assister à votre exposé de lundi prochain sur l'état actuel de l'économie et ses conséquences sur l'élaboration de la politique salariale. Nous préférons obtenir ces données dans le cadre sérieux et efficace que nous cherchons à nous donner avec le conseil du trésor plutôt que dans celui d'une réunion à grand déploiement.*

**Pierre Bernier, CEQ**  
**Marcel Gilbert, CSN**  
**Réal Lafontaine, FTQ**

## Une fraude profitable

Trois compagnies sucrières, Atlantic, Redpath et St. Lawrence, ont été condamnées en Cour supérieure à \$2,250,000 pour avoir conspiré pendant

treize ans pour éliminer la concurrence et fixer les prix. Selon le procureur de la poursuite, les manœuvres illégales des trois compagnies auraient

coûté plus de \$15,000,000 en trop aux consommateurs des Maritimes, du Québec et de l'Ontario. Un bon petit profit quand même.

## C'est plus payant patron

Au Québec en 1977, la rémunération des cadres a progressé deux fois plus vite que celle des travailleurs syndiqués. En effet, leur salaire a augmenté en moyenne de 9.1% alors qu'elle a été de 6.4% pour les travailleurs qui ont lective durant la même période.

## Les Canadiens endettés de \$27.1 milliards

Selon les dernières données de Statistiques-Canada, le crédit à la consommation dans l'ensemble du Canada atteignait à la fin de juillet la somme fabuleuse de \$27.1 milliards, soit une augmentation de 14.4% depuis les 12 derniers mois. La grande part de cet endettement a été contracté dans des banques (\$20.9 milliards); les compagnies de finance en contrôlent \$2.8 milliards alors que les magasins de meubles et d'électro-ménager ont fait crédit pour un montant de \$1.4 milliard.

## les Nicaraguayens demandent notre aide CONTRE LE SYSTÈME DES MULTINATIONALES ET DE SOMOZA

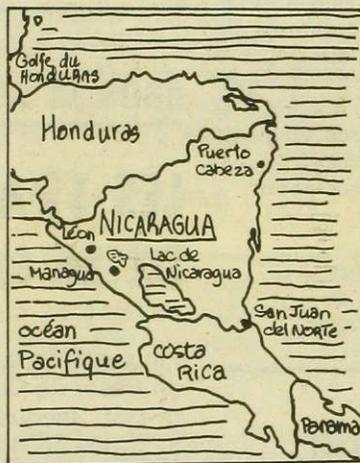
Au Nicaragua, petit pays d'Amérique centrale de 2,700,000 habitants, une armée de libération (le front sandiniste de libération nationale) se bat depuis plusieurs mois déjà pour renverser la dictature mise en place depuis plus de 40 ans par la famille Somoza.

L'Amérique centrale, c'est un peu la chasse-gardée des USA, principalement des multinationales agro-alimentaires (United Fruit, Williamson Tobacco, General Mills), minières (Asarco, Noranda), tourisme et transport (Hugues Tool, Sheraton-ITT) et enfin pétrole et chimie (Standard Oil). Tout ceci évidemment sous la bonne garde de l'armée américaine et de la CIA.

Le cadre de lutte, donc, des révolutionnaires nicaraguayens est très difficile même si le régime des Somoza est ce qu'il y a de plus pourri. Disons pour illustrer cette situation que les avoirs de la famille Somoza dépassent le budget annuel du pays, que 99% de la population hors de la capitale n'ont pas de service d'eau, d'égout ou d'électricité et que les dépenses militaires sont supérieures à celles de la santé publique.

Le FSLN, né en 1962, a intensifié sa lutte cette année suite à l'assassinat d'un des leaders de l'opposition, le journaliste Chamorro, et aux grèves qui ont suivi et qui ont paralysé 80% de l'économie du pays.

Une militante du FSLN, Maria Sanchez, nous a rendu visite au début de l'automne dans le but de recueillir des appuis politiques et de solidarité ainsi que des appuis matériels (\$) et médicaments) pour soutenir leur lutte. Nous l'avons rencontrée. Elle nous a parlé de son pays.



"Le Nicaragua est un pays exportateur de produits agricoles et plus de 60% de sa population est formée de paysans. Les ouvriers sont jeunes et ont peu de formation révolutionnaire. S'ils se battent, c'est que la répression est très forte. En effet, les salaires sont très bas, il y a peu d'instruction et plus de 70% de la population ne sait ni lire ni écrire. Le pays est peu industrialisé. En fait, tout se déroule selon les besoins des multinationales et de leur principal actionnaire local, Somoza.

### Les syndicats

Les paysans et les ouvriers sont organisés en syndicats et en ligues. Les principaux groupes organisés se retrouvent surtout dans la construction et dans les hôpitaux et leur organisation couvre tout le pays. Il y a de plus de nombreux petits syndicats qui se retrouvent dans la centrale, la CGT. Il y a aussi de nombreux syndicats indépendants qui ne sont intégrés à aucun mouvement.

### Le front sandiniste de libération nationale (FSLN)

Tel qu'il existe présentement dans la lutte, le FSLN est un regroupement large de toutes tendances, de tous ceux en lutte contre le système des multinationales et de Somoza. La naissance du front a suivi l'écrasement, en 1960, du front de la jeunesse patriotique. Il est composé de deux fractions, l'une ayant des activités officielles dans la politique nationale, qui fait un travail de conscientisation pour en arriver à la constitution d'un parti ouvrier révolutionnaire, l'autre, dite "de guerre prolongée", qui mène la lutte physique contre la dictature. Le programme du Front sandiniste, lorsqu'il aura pris le pouvoir, est de deux ordres: d'abord économique, c'est-à-dire nationaliser toutes les propriétés de Somoza (60% de l'activité économique du pays) puis politique, c'est-à-dire répondre aux revendications des ouvriers, faire une place à la femme dans la vie du pays,

bref instaurer une démocratie populaire pour en arriver plus tard à un véritable gouvernement socialiste.

### Le rôle des USA

Evidemment, l'obstacle numéro un, ce sont les USA et la possibilité qu'ils conservent le pouvoir par l'entremise de nouveaux valets. Nous craignons cette situation, d'autant plus que de grands intérêts économiques et géo-politiques sont en jeu pour les impérialistes américains. Cette menace est d'autant plus réelle que notre lutte est surveillée par une organisation militaire contrôlée par les USA, la conférence des armées centre-américaines (CONDECA). D'ailleurs 300 mercenaires de cette organisation combattent du côté de Somoza.

Voilà pourquoi nous demandons l'appui du peuple canadien. Les Nicaraguayens en lutte ont besoin de votre aide, de votre soutien."

## ON BARRE CABBURY

" Nous sommes 500 travailleurs, chez Cadbury. Nous sommes menacés de perdre nos emplois et condamnés au chômage. Après avoir fait des profits chez nous pendant 60 ans, la compagnie décide de partir le 15 novembre, sans même nous fournir de raisons valables. Nous autres, les 500 de chez Cadbury, nous

avons décidé d'utiliser notre dernier atout: le boycottage. On barre Cadbury. C'est notre façon de manifester notre volonté de travailler, de vivre décemment chez nous. Forçons Cadbury à revenir sur sa décision et à rester ici. Tous les Québécois sont concernés. Le boycottage, c'est le seul moyen que nous avons.

Il faut que tout le monde barre Cadbury."



Vous pouvez contribuer au fonds de soutien des 500 travailleurs de Cadbury. Faites parvenir les économies que vous réalisez en barrant Cadbury à:



Fonds de soutien des travailleurs de Cadbury  
1001 Saint-Denis,  
Montréal, H2X 3J1

## VICTOIRE À RADIO-QUÉBEC

C'est une véritable victoire syndicale qu'on remportée les 230 travailleurs de Radio-Québec lorsqu'ils ont accepté, à 82%, leur nouvelle convention collective ainsi que le protocole de retour au travail. Même si le conflit durait depuis le premier mars dernier, alors que l'employeur avait décrété le lock-out, l'entente a été conclue à peine après trois semaines de négociations intensives, accélérées par l'intervention directe du député de Ste-Marie, Bisailon, ancien syndicaliste de la CEQ.

### Des gains importants

Et cette entente ne s'est pas faite à rabais, loin de là, puisque le syndicat a atteint la plupart des objectifs: plancher d'emploi, protection des occasionnels, diminution de la période d'essai pour les nou-

veaux employés, le nombre de congés pour activités syndicales augmenté, congé de maternité sans solde d'un an, un mois de vacance après un mois de service, le travail de nuit écarté pour les employés actuels et enfin des augmentations de salaires qui signifient un important rattrapage pour tous les travailleurs de Radio-Québec.

### Des conditions salariales avantageuses

En effet, l'augmentation pour la première année (77-78) est de 40%, de 11% pour la deuxième et de 5% pour la troisième plus l'indexation. De plus, chaque employé reçoit un forfaitaire qui varie de \$1,300 à \$2,600, ce à quoi il faut ajouter la rétroactivité salariale jusqu'au premier juillet 1977.